DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 21/04/2011

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril 2011

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : M. BROQUÈRES (a procuration pour M. DUPOUY), M. DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour Melle ULMANN), M. LAMOTHE (a procuration pour M. de ZANET), M. DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés: M. de ZANET (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. DUPOUY (a donné procuration à M. BROQUERES), Melle ULMANN (a donné procuration à Mme DEGOS).

Etait absent: M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B délibération 6

Rapporteur: Jean-François BROQUERES, Maire

OBJET : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2011 budget annexe « Régie municipale fêtes et animations »

Le projet de budget 2011 du budget annexe « Fêtes et Animations » s'élève à un montant en dépenses et recettes de fonctionnement de 77 859,26 €.

Le budget est proposé au vote par chapitre, dont une subvention du budget principal dans la limite de 65 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

ADOPTE le BUDGET annexe « Fêtes et Animations » pour 2011

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,